

montataire  
informations  
municipales



**RENTREE 81:**

---

**SUR LA VOIE  
DU CHANGEMENT**

---

Festival art & Culture 2011



entreprise générale  
de maçonnerie

**HENRI HAINAULT**

594, rue du 8 Mai 1945 - LAIGNEVILLE - Tel. 471.05.40

**TERRASSEMENTS - BETON ARME**

**TRAVAUX  
ADMINISTRATIFS  
ET RIVES**

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE: 110 133

**TRAVAUX REALISES A MONTATAIRE**

MURS DE SOUTÈNEMENT ALLEE DES MARRONNIERS

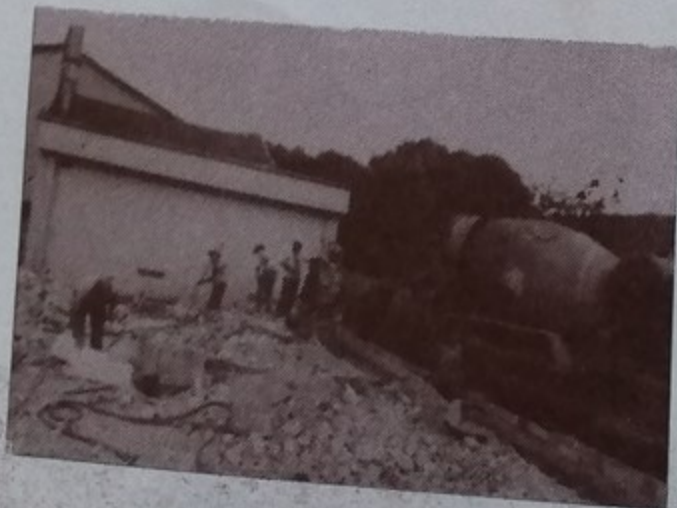
MURS DE SOUTÈNEMENT RUE SALVADOR ALLENDE

DEUX RESTAURANTS SCOLAIRES (P. LANGEVIN ET JOLIOT CURIE)

AMENAGEMENT DE LA SALLE DE BILLARD

RAVALEMENT DE L'ECOLE JEAN MACE

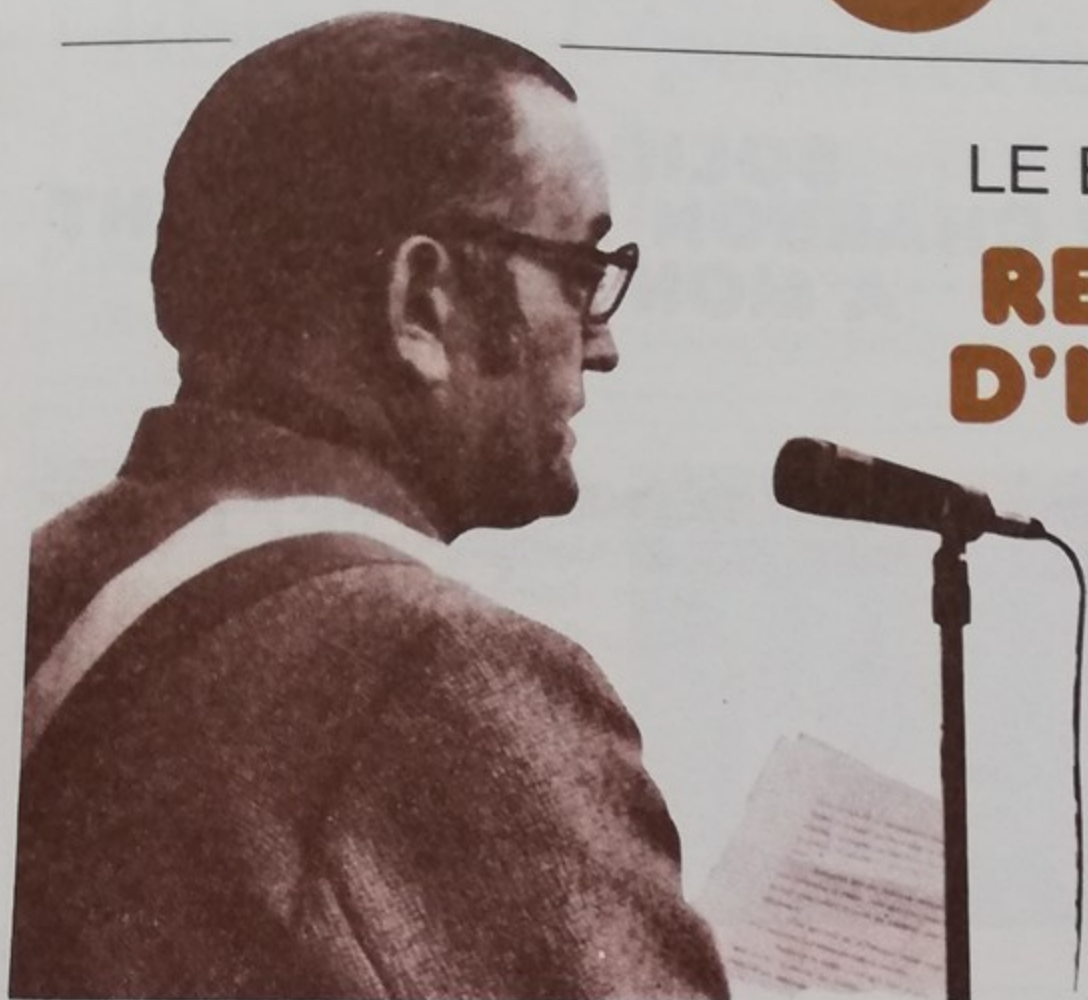
AMENAGEMENT DU BATIMENT SOCIO-EDUCATIF, 104 RUE JEAN JAURES



**TRAVAUX EN COURS**

REALISATION  
D'UNE ECOLE MATERNELLE  
DE QUATRE CLASSES  
RUE JULES UHRY





## LE BILLET DU MAIRE

# REDOUBLER D'INITIATIVE

**A**u printemps 1981, en l'espace de moins d'un mois, le paysage politique de la France s'est trouvé profondément modifié. L'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, suivie de l'élection à l'Assemblée d'une majorité de gauche a créé des conditions tout à fait inédites de gouvernement.

Au vu des premières mesures intéressantes décidées dans différents domaines par la nouvelle équipe gouvernementale, il est désormais possible d'agir pour répondre à l'attente des travailleurs et aller vers des progrès importants dans des secteurs aussi vitaux que l'emploi, l'amélioration des salaires, l'abaissement du coût de la vie, la formation des jeunes. D'autres mesures nécessaires pour relancer l'activité économique sont espérées par tous. Il convient par exemple de relancer, avec des moyens et des délais appropriés, l'activité de la métallurgie, de la chimie et du bâtiment.

Sur toutes ces grandes questions, la nouvelle orientation imprimée à la conduite politique du pays devrait permettre d'avancer rapidement et d'une manière décisive.

Militant depuis de nombreuses années pour le changement, je me réjouis qu'aujourd'hui les portes en soient ouvertes et félicite les Montatairiennes et les Montatairiens qui ont su, au moment où il le fallait, traduire la confiance qu'ils accordaient à leur Maire ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe municipale en s'unissant pour chasser l'équipe de Giscard d'Estaing et battre les forces de la droite.

Fort de cet appui, et au moment où des perspectives nouvelles se dessinent, j'appelle à redoubler d'initiative :

- Les travailleurs et l'ensemble des habitants de Montataire dont l'intervention est indispensable pour définir des propositions constructives d'action et participer ainsi à part entière au changement.
- Les élus, qui ont toujours été aux côtés de la population pour la définition et la défense des revendications, et qui doivent plus que jamais être à l'écoute de ses besoins et agir avec elle pour construire le progrès social dans une démocratie vivante.

Je formule l'espoir pour qu'au plan de l'union de la gauche, à tous les niveaux, le pluralisme et le droit à la différence soient conciliés. Cela s'entend pour la solidarité de gestion gouvernementale comme pour la solidarité de gestion communale.

J'affirme qu'ensemble les forces de gauche peuvent changer les choses. C'est la seule voie, c'est la seule issue.

Et c'est ce que vous, Montatairiennes et Montatairiens attendez de nous.

Robert TRIN



# montataire informations municipales

édition des mois d'  
octobre/novembre 1981

Redoubler d'initiative  
(Robert Trin) ..... p. 3

Le charbon de Ladrecht  
à Montataire ..... p. 4

Jumelage ..... p. 4

Rentrée 81 : sur la voie du  
changement (Claude Couallier) p. 7

Un effort municipal important :  
les réalisations scolaires ..... p. 8

Des services nouveaux et d'autres  
plus connus à rappeler .. p. 9 p. 11

Des moyens pour  
la lecture publique ..... p. 10

Diminution des impôts locaux :  
le fruit d'une  
gestion démocratique ..... p. 12

Le Conseil Municipal et son Bureau  
se sont réunis ..... p. 14

3<sup>e</sup> âge : une mémoire vivante pour  
éclairer le futur ..... p. 16

Présence de l'histoire ..... p. 18

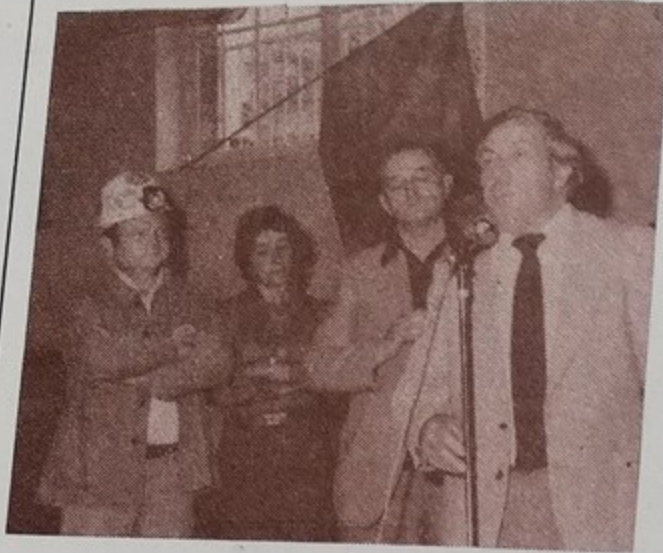
A l'affiche du Service Culturel . p. 21

Montataire Informations Municipales  
périodique édité par l'association  
«Les Amis de Montataire»  
Directeur de publication : M. DUBOS  
Imprimerie Spéciale

Couverture d'après J. TOUSSAT  
Mise en page B. NICOLINO  
Photos F. TUIL  
Composition : OISE-AVENIR

Le pliage, l'encartage, l'agrafage de  
Montataire Informations Municipales  
sont effectués au Centre d'Aide  
par le travail à C. eil, antenne de l'hôpital  
de Clermont.

## SOLIDARITE LE CHARBON DE LADRECHT A MONTATAIRE



tre Municipalité a eu l'honneur  
d'accueillir une de leur délégation  
au mois de juin 1981.

Comme le soulignait Robert Trin, maire de notre ville, dans son discours de réception : «La lutte sans faille des mineurs d'Alès a été et reste payante. Elle a permis de faire prendre conscience au plus grand nombre de la malfaisance du pouvoir giscardien. Elle a été le témoignage de la volonté d'utiliser nos richesses nationales et de produire en France ; elle a montré que la fermeture de nos mines n'était pas une fatalité mais la conséquence d'une orientation politique contraire aux intérêts de notre pays». Et Robert Trin ajoutait : «A son retour du grand rassemblement national d'Alès, une délégation du syndicat CGT des communaux de Montataire nous a transmis votre morceau de charbon symbolique. Il restera exposé dans le hall de notre Mairie en témoignage de votre lutte et de la solidarité entre tous les travailleurs».

Ville industrielle aux traditions ouvrières combatives, Montataire a tenu à montrer que sa réputation n'était pas usurpée. La lutte des mineurs du puits d'Estival, menée sous le mot d'ordre désormais célèbre de «Ladrecht vivra» a rencontré un écho certain dans notre population.

Des liens de solidarité ont été tissés avec ces travailleurs qui défendaient leur outil de travail et no-

## JUMELAGE

A l'occasion du Congrès départemental de l'Association France/RDA qui se tenait le dimanche 4 octobre 1981 à Montataire, notre ville a été le théâtre d'une semaine d'amitié avec la RDA.

Monsieur Fraenkel Maire de Fins-terwalde, ville jumelée à Montataire depuis 1962, et d'autres amis de la RDA ont été nos hôtes du 29 septembre au 7 octobre.

Le 30 septembre au soir, en l'honneur de la commémoration du 32<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de la RDA, un spectacle était donné avec au programmes les chants de

l'ensemble des «Monts Métallifères» (Erzgebirge). La population de Montataire, invitée à ce spectacle a su témoigner son attachement à l'amitié entre les peuples et en particulier avec la RDA, premier Etat anti-fasciste allemand.

Une exposition de la RDA ayant pour thème l'urbanisme a eu également lieu dans le hall de la Mairie annexe, 104 rue Jean Jaurès, du 2 au 7 octobre.

Cette semaine marquée par un renforcement de l'amitié entre les populations de nos villes jumelées, aura contribué à marquer un nouveau pas en avant dans les rapports entre nos deux peuples.

Le Secrétaire de l'Association  
France/RDA  
Michel RINGENBACH



librairie  papeterie

**M. LEMAIRE**

Matériel scolaire - Choix de matériel pour travaux manuels

OUVERT AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT ET COLLECTIVITES SEULEMENT

Bureau : Tél. 424.08.65  
BP. 6 CRAMOISY  
60 660 CIRES-LES-MELLO  
Magasin : Tél. 456.64.30  
14, rue de la Croix Aude  
60 340 ST LEU D'ESSERENT  
(rue de l'église prol.)

**Eurogreens**  
FRANCE

DIRECTION GÉNÉRALE  
15-17 Rue Cino del Duca 75017 PARIS  
Tél. : (1) 756.81.52

construction  
engazonnement  
régénération  
des terrains de sport

**BEN SUN**  **(A-34)**  
KENTUCKY BLUEGRASS

gazon spécial  
pour tous les terrains de sports  
et pelouses  
à usage intensif



**QUAND CELUI QUI FINANCE  
EST AUSSI CELUI QUI CONSTRUIT...  
... ON PEUT  
AVOIR CONFIANCE !**

Le Crédit Immobilier de l'Oise vous propose...  
**PLUSIEURS RÉALISATIONS DE PAVILLONS  
ET D'ACCESSIONS A LA PROPRIÉTÉ DANS VOTRE RÉGION**  
LIVRÉS ENTIÈREMENT TERMINÉS  
COMPRIS CHAUFFAGE, PEINTURES, CLÔTURES

**FINANCEMENT P.A.P. ET A.P.L. POSSIBLE**

Réalisation en cours : BRENOUILLE - VILLERS SOUS SAINT-LEU  
NOGENT-SUR-OISE — SAINT-LEU D'ESSERENT  
MAREUIL-SUR-OURCQ



Je désire être informé sans engagement de ma part  
sur l'opération de \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél. Domicile : \_\_\_\_\_ Bureau : \_\_\_\_\_

A retourner 27, rue Gambetta à Creil ou s'adresser M. LEDENT 455.23.86





# OISE - COMBUSTIBLES

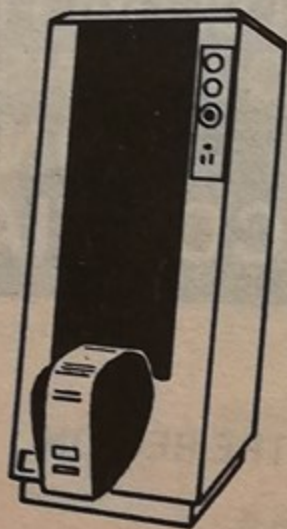
anciens Ets QUIENOT - anciens Ets BONAMY

28, rue des BRIQUETTERIES  
60 460 PRECY-SUR-OISE  
456.70.20/456.35.25/456.36.11

40, av. du Mal. FOCH  
60 300 SENLIS  
453.18.15/453.01.35

FUEL DOMESTIQUE - CHARBONS TOUTES PROVENANCES  
TOURBE HORTICOLE - BOIS DE CHAUFFAGE  
RAMONAGE - ENTRETIEN  
SELS POUR ADOUCISSEURS  
APPAREILS DE CHAUFFAGE GODIN, EFEL, DEUILLE

## CHAUFFAGE ET CONFORT DE LA MAISON



ENTREPRISE DE CHAUFFAGE CENTRAL  
GENIE CLIMATIQUE  
VENTILATION  
PLOMBERIE  
SANITAIRE  
ELECTRICITÉ

à votre service...

# S. A. DESSAINT

110, RUE JEAN-JAURÈS  
60160 MONTATAIRE  
Tél. : 425.06.39



# RENTREE 81: SUR LA VOIE DU CHANGEMENT

CLAUDE COUALLIER  
Responsable de la Commission Scolaire

Contrairement aux années précédentes où dans de nombreuses familles les jours de rentrée étaient source d'inquiétude, cette année la rentrée a été marquée par un grand espoir chez les parents comme chez les enseignants.

Les décisions gouvernementales de stopper les fermetures de classes et de créer 3 228 postes en primaire et en maternelle ont permis un desserrement des effectifs et la titularisation des instituteurs suppléants.

Ces mesures devraient améliorer considérablement le sort des enfants de Montataire et réduire les retards scolaires grandissants qui atteignaient près de 50 % pour 1980/1981, retards imputables en grande partie au manque de remplaçants, aux nominations non définitives sur les postes, aux effectifs surchargés et aux classes à double niveau.

Certes, aujourd'hui, toutes ces difficultés n'ont pas disparu pour au-

tant. Par exemple, les hausses sur les fournitures scolaires et l'habillement grèvent lourdement les budgets des familles les plus démunies et appellent, dans l'immédiat, un contrôle efficace des prix et l'attribution d'une prime substantielle de rentrée pour répondre à l'espoir manifesté par tous ceux qui se sont donnés un nouveau pouvoir gouvernemental.

Mais la situation de crise vécue par notre pays est profonde et l'héritage laissé par la droite désastreuse. Le malthusianisme des Giscard et consorts a opéré des ravages en pratiquant une politique anti-sociale, notamment dans le domaine scolaire considéré par les hommes de droite comme lieu de dépenses excessives.

Pour combattre résolument et efficacement les inégalités, réparer les injustices et mettre fin à la ségrégation sociale et culturelle, notre ville ouvrière à gestion démocratique s'est donnée des moyens

importants au travers de la crèche, des centres aérés primaire et maternel, de deux bibliothèques, d'un service culturel, d'une restauration scolaire de qualité et, pour cette nouvelle année, d'une garderie maternelle.

Mais, pour aller plus loin en matière de politique scolaire et socio-éducative, il conviendrait de s'attacher à transformer les structures mises en place par des politiciens de droite pour les besoins d'un grand patronat qui aujourd'hui encore n'accepte pas de plein gré qu'on atteigne à ses privilèges.

Reconstruire une école correspondant aux besoins de changement nécessite donc la compréhension la participation et l'aide de tous les intéressés, en particulier des enseignantes et des enseignants qui, dans leur domaine et par leur pratique, peuvent participer à la mise en place d'une politique scolaire nouvelle.



## UN EFFORT MUNICIPAL IMPORTANT : LES REALISATIONS SCOLAIRES

L'énumération des travaux exécutés ces derniers mois dans le domaine scolaire sous la direction du Service Technique Municipal établit que l'activité municipale dans ce domaine fait davantage appel aux notions de continuité et de fidélité à un contrat passé avec la population qu'à celles d'une politique de prestige en rupture avec les besoins immédiats ou à longs termes de la population de Montataire.

L'effort important de la Municipalité pour les réalisations scolaires a donc porté prioritairement sur les rénovations indispensables d'établissements vétustes en plusieurs points ainsi que sur leur réaménagement.

L'intérieur du groupe Jean Jaurès, par exemple, peut être considéré comme étant remis entièrement à neuf.



Qu'il s'agisse des peintures, de l'installation électrique, du sol ou des menuiseries, chacune des salles a été revue.

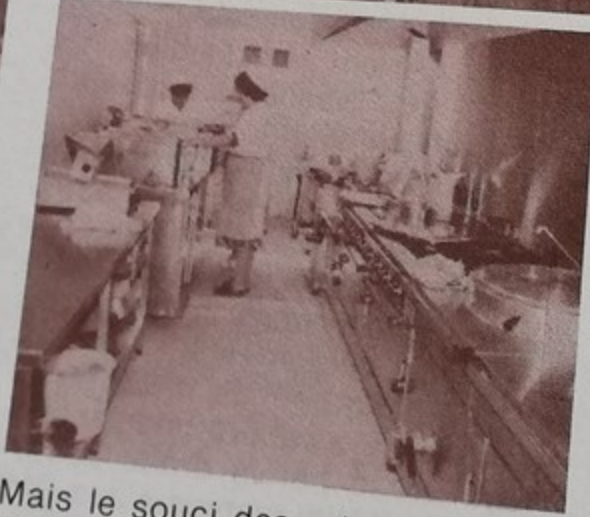
Trois classes ont été créées. Une première pour les activités audiovisuelles, une seconde pour la musique et une troisième pour le dessin. Ces deux dernières sont conçues afin d'être utilisées aussi pour des activités extra-scolaires. Ce groupe vient d'être doté d'un préau couvert chauffé et bénéficie de nouveaux sanitaires.

Lors du prochain budget seront examinées les possibilités de réfection de la cour et de l'extérieur des bâtiments.

Autre tranche de travaux : le groupe scolaire Edmont Léveillé.

Le transfert du service scolaire dans les locaux tout récemment ouverts de l'annexe de la Mairie a permis de transformer la cantine en véritable restaurant scolaire, avec l'installation d'une cuisine complète et de deux salles de réfectoire (une maternelle et une primaire).

La visite des nouvelles installations permet de mesurer combien le souci de l'amélioration d'un service rendu aux jeunes élèves a pu être combiné agréablement avec l'agencement d'un cadre enfin digne de leurs besoins et de leur goût.



Mais le souci des priorités citées n'implique pas pour votre Municipalité l'abandon d'innovations nécessaires à la scolarisation de vos enfants et l'oubli des créations indispensables pour suivre l'évolution de vos besoins. Nous n'en prenons pour preuve que l'ampleur des travaux effectués pour la construction actuelle d'une école maternelle de quatre classes rue Jules Uhry et leur coût prévu de 5 500 000 Frs.

Décidément, oui, 1981 aura été une grande étape pour la politique scolaire de votre municipalité.



### RÉCAPITULATIF CHIFFRÉ DES DERNIÈRES INTERVENTIONS DANS LES GROUPES SCOLAIRES DE MONTATAIRE

1979 :

Groupe scolaire Edmond Léveillé :  
modernisation des classes 250 000 F  
Ravalement du groupe Jean  
Macé ..... 370 000 F  
Subventions ..... 176 000 F

1980 :

Construction de deux restaurants  
scolaires : Joliot Curie et Paul Lange-  
vin ..... 2 300 000 F  
Sans subvention  
Réfection du chauffage D. Casano-  
va ..... 150 000 F

1981 :

Modernisation de la cantine et de la  
cuisine Edmont Léveillé (création  
d'un restaurant scolaire .. 600 000 F  
Subvention ..... 110 000 F  
Réfection complète de groupe scolaire  
Jean Jaurès ..... 700 000 F  
Subvention ..... 260 000 F

Pour mémoire

Construction actuellement de quatre  
classes ..... 5 500 000 F  
Subvention ..... 660 000 F  
Réfection depuis quatre ans de cours  
d'écoles ..... 800 000 F  
Depuis 1979, et sans prendre en  
compte la construction de la nouvel-  
le école maternelle : 4 760 000 Frs de  
dépenses pour les groupes scolaires  
et la restauration. (Subvention :  
10,87 %).

DE  
E  
PL  
...

LAG  
MAT

Nous vo  
derie vi  
groupes  
Les enf  
les sont  
les hora  
Les. par  
tions p  
ainsi co  
cole des  
venir les  
QU'A 19  
L'accue  
par des  
coles m  
la muni



INSCRIP

Au Servi  
104 rue  
téléphon

CONDIT

Seuls sc  
dont les  
unique tr  
Tarif : de  
tient fam

FONCTIO

Les lund  
le matin  
16 h 30 à  
cour, Ma



## DES SERVICES NOUVEAUX ET D'AUTRES PLUS CONNUS ... A RAPPELER

### LA GARDERIE MATERNELLE

Nous vous rappelons qu'une garderie vient d'être créée pour les groupes maternels.

Les enfants fréquentant ces écoles sont accueillis **avant et après les horaires de classes.**

Les parents qui ont des obligations professionnelles peuvent ainsi conduire leurs enfants à l'école dès 7 HEURES LE MATIN et venir les rechercher LE SOIR JUSQU'À 19 HEURES.

L'accueil des enfants est effectué par des assistantes scolaires d'écoles maternelles **rémunérées par la municipalité.**



#### INSCRIPTIONS :

Au Service scolaire, Mairie annexe, 104 rue Jean Jaurès, téléphone 425.57.07.

#### CONDITIONS :

Seuls sont concernés les enfants dont les deux parents ou le parent unique travaillent.

Tarif : de 6 à 10 francs selon le quotient familial.

#### FONCTIONNEMENT :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin de 7 h à 8 h 30, le soir de 16 h 30 à 19 h 00. Lieu : école J. Decour, Maternelle II rue J. Decour.

## PRÊT GRATUIT DE LIVRES



Comme à chaque rentrée scolaire, Madame Trin recevait cette année encore les jeunes montatairiens inscrits dans les lycées et collèges de la région creilloise.

Le **prêt gratuit de livres** mis en place par la Municipalité et «une affaire qui tourne» comme on dit.

Après avoir rempli une demande d'attribution pour l'année à venir, chaque élève se présente avec la liste remise par son établissement. Compte-tenu des modifications de programmes et nécessaires mises à jour d'une part, des politiques commerciales suivies par les éditeurs et conçues davantage pour accumuler des profits que pour sa-

tisfaire les besoins culturels d'autre part, le nombre d'ouvrages à renouveler chaque année dépasse les 50%. Ceci implique évidemment un investissement budgétaire conséquent de la part de notre Municipalité, une des seules à rendre ce service à la population. Un calcul fait, par exemple pour un élève de seconde du lycée d'Etat de Gournay, chiffre cette année une commande individuelle autour de 500 F.

Pour se faire une idée de l'effort consenti, il suffit de savoir qu'en 1980, 1 600 livres ont été prêtés aux élèves de l'enseignement secondaire. (★)

Il faut ajouter à cela l'obligation d'un stockage convenable des volumes scolaires (actuellement trois pièces de rayonnages au deuxième étage du Centre Marcel Cachin), leur enregistrement et leur préparation ou leur réfection quand nécessaire s'en fait sentir. Tous comptes faits, le **prêt gratuit des livres** représente un travail de quasi trois mois à temps complet pour une employée municipale.

Les jeunes bénéficiaires de ce service ainsi que leurs parents comprendront aisément alors la demande que nous leur renouvelons de prendre soin des ouvrages qui leur sont confiés en ce début d'année 1981.

(★) A noter que les prêts s'appliquent aussi, dans la mesure des matières et titres disponibles, aux personnes adultes désirant suivre des cours de perfectionnement.

## TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS

De la même façon que pour le prêt de livres, la Ville permet aux élèves des CES Edouard Herriot et Anatole France résidant à Montataire ainsi qu'aux enfants des tours de la Résidence Hélène se rendant aux écoles maternelles et primaires Danièle Casanova de bénéficier des **transports gratuits intérieurs** sur chacune de leur ligne de trajet.

Les cartes y donnant droit sont à retirer en ce début d'année scoli-

re au service «Prêts de livres» au deuxième étage du Centre Marcel Cachin.

Pour mémoire, ce service créé par la ville représente une dépense de fonctionnement évaluée aux alentours de 10 000 F. par mois.

Nous rappelons d'autre part, que pour les transports extérieurs, les élèves peuvent bénéficier de réductions diverses. A leur demande, la STAC leur fournira tous les renseignements nécessaires.



# DES MOYENS POUR LA LECTURE PUBLIQUE



La lecture publique a cruellement souffert de l'absence d'une politique culturelle cohérente et de la mise en œuvre de moyens y correspondant.

Dans notre pays, **un Français sur trois — et un ouvrier sur deux — ne lit jamais aucun livre tandis que 80% des livres édités sont lus par 20% de la population.**

Les forces de gauche entament aujourd'hui un processus de renouveau où chacun des citoyens est appelé à participer directement à la réussite du changement. Il semble donc nécessaire de mettre l'accent sur certains points clés.

Et tout d'abord il nous faut préciser que la situation faite à la lecture publique résulte fondamentalement d'une volonté politique délibérée de classe conduite pendant des années par les hommes d'un pouvoir au service d'un patronat en quête d'une main-d'œuvre taillable et corvéable à souhait, de préférence «non-pensante».

D'un côté les mécanismes de l'exploitation renforcée dans notre pays ont pesé lourdement sur le temps de vivre et les salaires, brisé les individualités et uniformisé les mentalités et les comportements.

Un autre côté les atteintes portées au pluralisme et à la liberté d'expression, la concentration de la production et de la distribution ont vu de leviers de manœuvre pour orienter les goûts et les idées dans un sens contraire à la marche du progrès et à l'épanouissement individuel.

Faut-il s'étonner alors que la France soit ainsi descendue aux derniers rangs en Europe pour la lecture publique ?

Arrivé à ce point, c'est la création elle-même qui est menacée et c'est notre culture toute entière qui est en danger.

Tenant compte de ce contexte et s'y opposant **les bibliothèques publiques de Montataire peuvent être un moyen de battre en brèche la ségrégation culturelle** comme le rappelle dans ce même Bulletin d'Information Claude Couallier, responsable de la Commission scolaire municipale. Elles se veulent aussi «**un maillon fondamental de la démocratisation de la lecture**» pour reprendre le titre récent d'un mensuel d'information.

Certes, beaucoup reste à faire encore à Montataire et certains contre-temps ont freiné notre action immédiate.

C'est l'exemple des 3 mois de fermeture pour travaux de rénovation des locaux Paul Eluard afin de créer **une nouvelle salle de lecture et de travail correspondant aux besoins croissants de notre population.**

Néanmoins, la fréquentation assidue actuelle par un large public de tous âges des **bibliothèques Paul Eluard et Elsa Triolet** témoigne d'un travail en profondeur effectué par le personnel de nos bibliothèques.

Plutôt que d'une incitation directive à la lecture, nous préférons donc parler **d'un climat mis en œuvre pour faire en sorte que la fré-**

quentation gratuite des 32 000 volumes des bibliothèques municipales (dont 14 000 pour enfants et adolescents) soit considérée comme partie intégrante et indispensable à l'enrichissement de chacun.

Suivant les quartiers de la Ville et la composition de leur population, les expériences pour ce faire sont multiples. Citons sans ordre : le prêt gratuit de livres aux écoles pour remédier aux lectures tronquées des manuels scolaires, les débats divers et parfois en présence d'un auteur, les expositions en salle de lecture ou dans le cadre du Festival Culturel de Montataire, les discussions menées avec les lecteurs, les aides aux constitutions de dossiers, les conseils, les recherches et les préparations de documents pour les écoles ou les particuliers, l'information régulière sur les dernières acquisitions, le projet de projection de films considérés comme ouvertures à des débats et des lectures dans la salle de la Bibliothèque Paul Eluard, avec bien sûr le **souci constant de faire en sorte que soit popularisée au mieux l'idée que nos bibliothèques sont ouvertes à tous et à toutes, quelles que soient leurs approches de la lecture.**

Bien qu'un respect nécessaire de leur patrimoine soit demandé, les bibliothèques ne sauraient être des sanctuaires ou des musées tels qu'on voudrait les caricaturer en les opposant aux moyens audiovisuels.

Elles sont **avant tout lieu vivant d'échange et de rencontre avec l'écriture et la pensée des autres pour des individus de toutes catégories sociales et culturelles de tous âges et de motivations multiples.**

Pour aller de l'avant et par delà des moyens d'ensemble plus conséquents à mettre en pratique pour donner des moyens véritables afin de développer la lecture publique, il faut s'attacher à faire en sorte que l'aide publique à leur fonctionnement soit relevée le plus rapidement possible.

Les nouvelles orientations gouvernementales en matière culturelle devraient le permettre aujourd'hui si les besoins populaires sont réellement pris en compte.



**BIBLIOTHÈQUE Elsa TRIOLET**  
Rue J. Decour  
Tél. 425.38.91

Mardi de 14 h à 19 h  
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Jeudi de 14 h à 18 h  
Vendredi de 14 h à 18 h  
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

**BIBLIOTHÈQUE Paul ELUARD**  
4 Rue des Déportés  
Tél. 425.19.85

Lundi de 14 h à 17 h  
Mardi de 14 h à 18 h  
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Jeudi de 14 h à 18 h  
Vendredi de 14 h à 18 h  
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## EN PERMANENCE LE SERVICE CULTUREL PROPOSE AUX ENFANTS

- le «Ciné-Jeunes» et ses films de qualité pour apprendre aux enfants à se familiariser avec le cinéma comme mode d'expression artistique à part entière,

- Des spectacles de théâtre et de marionnettes,

- Des Ateliers d'expression où l'accent est mis prioritairement sur les éléments permettant à chacun des individus de se situer dans une société où les sons, les couleurs et l'espace sollicitent sans cesse une participation de plus en plus active.

— L'Atelier d'Expression corporelle, d'initiation à la danse classique et moderne, sera animé par Mlle Catherine Hainault

— L'Atelier d'expression plastique (dessin, peinture, travail du plâtre, de la terre, du bois...) fonctionnera sous la responsabilité de M. Daniel Dufois dans les nouveaux locaux de l'école Jean Jaurès.

— L'Atelier d'expression musicale permettra aux jeunes enfants de s'initier à la musique soit par l'écoute directe, soit par l'apprentissage du piano avec M. Goffin ou de la guitare avec M. Soufflard.

Pour les renseignements ou les inscriptions, adressez-vous au Service culturel, Mairie annexe, 104, rue Jean Jaurès.

# CENTRE AERE ET CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

Les Centres de la Ville de Montataire accueillent les enfants (domiciliés dans la commune) depuis le 16 septembre.

**CENTRE MATERNEL** : enfants de 3 à 6 ans

**CENTRE PRIMAIRE** : enfants de 7 à 14 ans.

**CENTRE PRIMAIRE** : les enfants sont accueillis au Petit Château (avec ramassage en cars).

**DEUX FORMULES :**

Toute la journée :

De 8 h à 9 h en garderie,

De 9 h à 17 h 30 en centre,

De 17 h 30 à 18 h en garderie.

L'après-midi :

De 13 h 45 à 17 h 30 en centre.

**CENTRE MATERNEL** : les enfants sont accueillis à l'école Jacques Decour II (rue J. Decour)

Toute la journée :

De 7 h à 10 h en garderie,

De 10 h à 17 h 30 en centre,

De 17 h 30 à 19 h en garderie.

### COMMENT S'INSCRIRE AU CENTRE

Si votre enfant a déjà fréquenté les centres pendant les grandes vacances (en juillet et août), il vous suffit de vous présenter avec votre carte de tarif (carte jaune) au SERVICE SCOLAIRE - MAIRIE ANNEXE, 104, rue Jean Jaurès.

Si vous n'avez pas la carte de tarif, vous devez vous munir de votre avis d'imposition établi au titre des revenus 1980, d'une quittance de loyer et d'un décompte de la Caisse d'allocations familiales.

### PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES :

Le Centre de l'après midi est gratuit. Lorsque les enfants sont accueillis toute la journée, vous devez les munir d'un ticket de participation (1 F à 8 F pour le Centre pri-

maire - de 6 à 10 F pour le Centre maternel) et d'un ticket de cantine (de 3 à 9 F) selon le quotient familial.

Les tickets de cantine et de participation sont en vente au service scolaire (mairie annexe).

Les tickets de garderie maternelle sont en vente à l'école J. Decour auprès de la jardinière aux heures de garderie.



### HORAIRES DE RAMASSAGE PAR LE CAR MUNICIPAL

(Ces horaires peuvent varier légèrement en fonction des incidents de la circulation)

**Centre aéré toute la journée (primaire et maternelle) :**

8 h 30 : Arrêt de car Fond de Nogent

8 h 35 : Ecole Joliot Curie

8 h 40 : Magenta

8 h 45 : Résidence Hélène

8 h 50 : Arrêt de car Rue du Colonel Fabien

8 h 55 : J. Decour Maternelle II

9 h 00 : Centre commercial des Martinets

9 h 05 : Petit Château

**Centre de loisirs l'après-midi :**

13 h 30 : Arrêt de car Fond de Nogent

13 h 35 : Ecole Joliot-Curie

13 h 40 : Magenta

13 h 45 : Résidence Hélène

13 h 50 : Arrêt de car rue du Colonel Fabien

13 h 55 : Centre commercial des Martinets

14 h 00 : Petit Château

**Retour des Centres :**

17 h 30 : Petit Château

17 h 35 : Centre commercial des Martinets

17 h 40 : J. Decour Maternelle II

17 h 45 : Arrêt de car rue du Colonel Fabien.

17 h 50 : Résidence Hélène

17 h 55 : Magenta

18 h 00 : Ecole Joliot-Curie

18 h 05 : Arrêt de car Fond de Nogent



## DIMINUTION DES IMPOTS LOCAUX

D'ordinaire, ce que retient le contribuable à la lecture de son avis d'imposition, c'est la part qui lui revient plutôt que le sort réservé à chacune des catégories concernées par le système de taxation en vigueur dans la commune. Cela s'explique d'autant plus aisément qu'habituellement à l'injustice du système fiscal mis en place par l'Etat giscardien et ses prédécesseurs de droite au service des grands capitaux, les assujettis à l'impôt attendent chaque année avec anxiété le pourcentage d'augmentation qui doit les frapper. La note est suffisamment lourde pour certains d'entre eux pour qu'il leur soit demandé en plus de prendre en compte d'emblée ce que les autres doivent payer, ce que l'on peut traduire familièrement par : «même enrobée, la pillule reste toujours aussi amère à avaler»...

Malgré tout, il nous semble nécessaire de revenir sur le mode de répartition des impôts locaux car son examen fait bien ressortir que la Municipalité continue à **œuvrer prioritairement au service des besoins populaires en mettant les riches à contribution.**

Dans notre système de taxation, redisons tout d'abord qui paie des impôts à Montataire et à quels contribuables s'appliquent les différentes taxes.

### Pour les locataires :

La taxe d'habitation (T.H.)

### Pour les propriétaires habitant leur logement :

T.H. et Foncier Bâti (F.B.)

### Pour les agriculteurs ou les propriétaires de terrains nus :

En plus des autres impôts (T.H. + F.B.), le Foncier non Bâti (F.N.B.)

### Pour les propriétaires qui louent à d'autres des habitations :

En plus de leurs autres impôts, le F.B.

### Pour les commerçants et les artisans :

En plus des autres taxes, la Taxe Professionnelle (T.P.)

### Pour les industriels :

T.P. et F.B.

Il est à noter qu'en plus de ces taxes citées et perçues par la Municipalité, d'autres taxes pourraient

être prélevées suivant les dispositions de la loi mais la ville de Montataire a décidé de ne pas les mettre en recouvrement. Par exemple, dans d'autres localités, on prélève jusqu'à 8 % sur l'électricité et l'on fait payer la Taxe sur les ordures ménagères ou celle sur les appareils électriques, sur le stationnement des véhicules, sur les voies, etc...

Les catégories de la population assujetties étant rappelées, reste à examiner le mode de fixation des taux d'imposition pour chacune d'entre elles. Il convient alors ici de préciser que **l'an dernier pour la première fois une nouvelle loi entrera en vigueur.**

La limite extrême de son application admise par le gouvernement giscardien était entendue comme ne devant en aucune manière aboutir à une augmentation conséquente de la contribution patronale, c'est-à-dire de la Taxe Professionnelle.

Dans ce cadre d'action pourtant bien étroit, et **grâce aux études et calculs de la Municipalité de Montataire à direction communiste, le Conseil municipal a pu diminuer au maximum les impôts locaux payés par les travailleurs** et faire porter le poids le plus lourd aux industriels tout en s'efforçant de ne pas trop charger les catégories intermédiaires.

## LE FRUIT D'UNE GESTION DEMOCRATIQUE

Les décisions municipales aboutissent ainsi à :

- Une réduction de 40 % de la Taxe d'habitation payée par tous les occupants d'un logement à Montataire, ramenant ainsi cet impôt à sa valeur de 1978 bien que la population de Montataire bénéficie depuis cette date d'équipements et de services nouveaux.
- Une augmentation d'environ 50 à 60 % du Foncier Bâti,
- Une augmentation de 30 à 35 % du Foncier non Bâti,
- Une augmentation de 25 à 30 % de la Taxe Professionnelle.

Ces dispositions conduisent à une **augmentation de 28 % des recettes de la commune** permettant ou devant permettre de réaliser divers travaux indispensables (rénovation de l'école Jean Jaurès, aménagement du restaurant scolaire Edmond Lèveillé, travaux d'espaces verts et de voirie, aménagement des tribunes du stade Marcel Coene en salle de gymnastique, rénovation du Cinéma Palace, diverses acquisitions de terrains pour création d'espaces verts et de réserves foncières, etc...) et d'améliorer le fonctionnement des divers services municipaux pour le bien public.

• Pour (HLM ou locaux e de 40 % Par exer fant ha type F4 l'Avenue en 1980 Pour ce tion de 1 162 F mentat Consei diminu import ble».

• Po tatio suiva il en loca Par e prié la 2 Fon 15 c mor 40 %



## COMMENT SE TRADUIT L'IMPOSITION NOUVELLE POUR LA POPULATION

• **Pour un habitant en location** (HLM ou autre), la feuille d'impôts locaux enregistrera une réduction de 40 % de la taxe d'habitation. Par exemple, un couple avec un enfant habitant un appartement de type F4 dans la Tour au n° 2 de l'Avenue Gabriel Péri a payé 1 915 F. en 1980. Il paiera 1 586 F. en 1981. Pour ce logement, avec une réduction de la part communale de 1 162 F. à 801 F. et malgré l'augmentation des parts du District, du Conseil général et de la Région, la diminution globale du montant est importante et directement « visible ».



• **Pour le propriétaire de son habitation ou qui accède à la propriété**, suivant le type de sa construction, il en ira de même que pour le simple locataire.

Par exemple, un accédant à la propriété de « Montataire 2 000 » ou de la zone pavillonnaire exonéré du Foncier Bâti payé par l'Etat durant 15 ou 25 ans, verra lui aussi le montant de sa taxation réduit de 40 %.

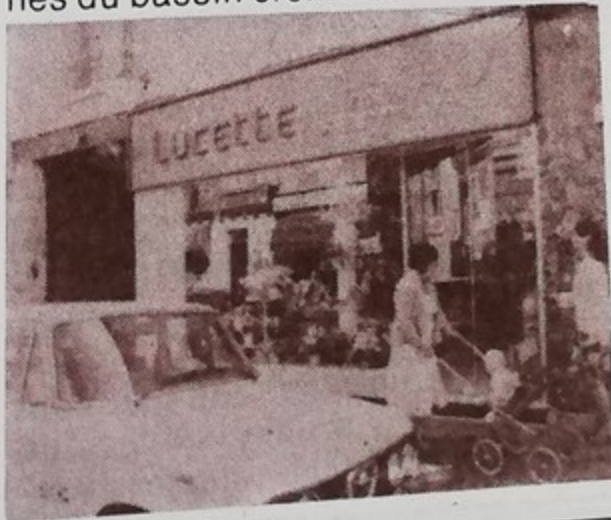


• **Pour les autres propriétaires ou accédants à la propriété**, (exemple : Tour Héliane, pavillons nouveaux ou maisons anciennes) et s'acquittant des deux taxes : Habitation et Foncier Bâti, l'augmentation d'ensemble ne représentera que 10 % environ, compte tenu de la baisse de la Taxe d'habitation.

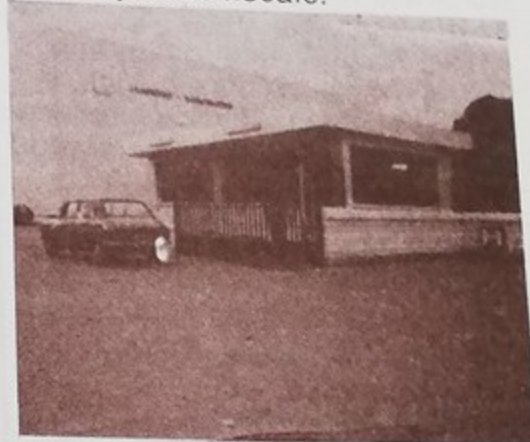
Par exemple, pour un couple sans enfant de la Résidence Héliane, habitant un logement de type F4 : la redevance totale passera de 3 402 F. en 1980 à 3 714 F. en 1981. La Taxe d'habitation sera passée de 1 980 F. en 1980 à 1 644 F. en 1981.



• **Pour les commerçants et artisans**, la progression du Foncier Bâti et de la Taxe Professionnelle pour l'exploitation de leur local commercial ou de leur atelier entraînera une augmentation d'impôts locaux. Leur charge globale restera néanmoins supportable puisqu'ils bénéficient d'une part de la réduction de leur Taxe d'habitation au même titre que les autres Montatairiens et d'autre part d'une Taxe professionnelle bien moins élevée que celle pratiquée dans de très nombreuses autres communes du bassin creillois.



• **Restent enfin les industriels**. En ce qui les concerne, le Conseil municipal a décidé d'utiliser au mieux les dispositions nouvelles de la loi afin de rattraper une partie d'un manque à gagner certain. L'augmentation des taxes qu'ils subissent (cependant nettement inférieure à la moyenne nationale) reste encore largement insuffisante par rapport à ce qui devrait être pratiqué pour rétablir une plus grande justice fiscale.



Et c'est en effet vers plus de justice que nous voulons et devons aller maintenant. Dès aujourd'hui les Commissions Municipales étudient le budget 1982 et elles le font dans des conditions politiques toutes nouvelles.

La décision de former un gouvernement de gauche a traduit la prise en compte de la volonté de changement de la population française. Déjà des mesures positives allant dans le sens réclamé ont été mises en application et des avancées ont eu lieu ou sont en cours de réalisation rejaillissant sur la vie des collectivités locales.

Encore faut-il garder à l'esprit la durée nécessaire pour mettre en place et conduire les réformes profondes nécessaires à la vie économique, politique et sociale de notre pays.

Pour le budget 1982, le Conseil municipal aura à poursuivre son action selon les options retenues par la population de Montataire. Et pour rétablir une plus grande justice fiscale, l'ensemble du Conseil municipal, solidaire de l'action gouvernementale entreprise, considère que dans le domaine de la fiscalité locale des mesures d'ensemble doivent être prises de façon à ce qu'enfin les collectivités locales disposent d'un budget à la hauteur des besoins nécessaires.



## LE CONSEIL MUNICIPAL ET SON BUREAU SE SONT REUNIS...

**LE 16 MARS 1981 :**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- vote à l'unanimité le budget primitif 1981 en deuxième lecture,
- décide l'attribution de subventions à diverses sociétés au titre de l'année 1981,
- fixe le taux des quatre taxes d'impositions directes locales,
- décide l'acquisition de biens immeubles et sollicite la déclaration d'utilité publique du projet,
- sollicite l'attribution d'une subvention sur les fonds réservés par le Conseil général pour les programmes d'achats de livres de bibliothèques scolaires.

**LE 8 AVRIL 1981 :**

**LE BUREAU MUNICIPAL,**

- décide de porter à 1 000 F. au lieu de 300 F. pour les couples ou les personnes seules la déduction d'un élément pour déterminer le quotient familial,
- entend la proposition du Directeur des Services techniques pour l'examen de la signalisation à effectuer aux diverses intersections dans Montataire.

**LE 3 MAI 1981 :**

**LE BUREAU MUNICIPAL,**

- décide de porter l'ouverture de la crèche à 7 heures,
- enregistre la proposition faite par la Commission scolaire d'une mosaïque comme motif de décoration de l'école maternelle de la rue Jules Uhry,
- procède à l'examen des divers tarifs municipaux sur présentation d'un document établi par les Services administratifs.

**LE 27 MAI 1981 :**

**LE BUREAU MUNICIPAL,**

- examine le budget supplémentaire 1981 et retient les modifications suivantes :
  - subventions aux colonies de vacances pour le départ d'enfants en 1981,
  - Subvention à l'Espérance municipale pour l'acquisition de matériel afin d'équiper la salle sous les tribunes,
  - subvention complémentaire au Standard Athletic Club.

**LE 10 JUIN 1981 :**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- examine le projet de décoration de l'école maternelle, rue Jules Uhry,
- étudie les dossiers techniques pour la réfection du restaurant scolaire Edmond Lévillé et de l'école Jean Jaurès, et la demande de subvention pour la remise en état de l'école Jacques Decour (peinture et insonorisation des préaux),
- décide l'installation de feux tricolores au carrefour de l'avenue de la Libération, des rues de Condé et des Déportés,
- retient les aménagements d'espaces verts pour le programme 1982, soit : le carrefour Edouard Herriot (rue de Nogent), le trottoir de l'avenue de la Libération, la Place de l'Eglise,
- sollicite des demandes de subventions pour la réfection et le gravillonnage de six rues de Montataire, pour d'autres travaux de voirie et la remise en état de cours d'écoles pour 1982,
- arrête l'acquisition d'immeubles bâtis rue Ginisti,
- examine le dossier des travaux complémentaires à l'aménagement de la mairie annexe,
- décide la création d'une garderie en milieu maternel et instaure les tarifs de participation des familles,
- modifie les tarifs des ateliers culturels, des centres aérés, de la crèche et du restaurant scolaire,
- modifie les divers tarifs de location des bâtiments et de diverses redevances et des concessions dans les cimetières,
- examine la participation des familles pour la scolarisation des enfants des communes extérieures,
- décide d'un contrat d'assistance et de conseil avec la Société Orgeco en matière d'urbanisme, et d'une convention d'étude avec la Société Cilova pour le lotissement d'habitation Lebray,
- décide du montant des gratifications à l'occasion des remises de médailles d'honneur départemen-

tales et communales,  
 • attribue diverses subventions à plusieurs sociétés,  
 • examine le budget supplémentaire 1981.

**LE 1<sup>er</sup> JUILLET 1981 :**

**LE BUREAU MUNICIPAL,**

- examine un nouveau dossier concernant l'urbanisme à court terme, principalement l'aménagement du quartier Lesiour, présenté par les Services techniques,
- décide la fermeture du Cinéma Palace du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre pour procéder à des travaux de peinture et de rénovation des sièges.

**LE 9 SEPTEMBRE 1981 :**

**LE BUREAU MUNICIPAL,**

- examine le projet du lotissement pavillonnaire,
- étudie le dossier de la rénovation du quartier Lesiour,
- décide l'installation de structures pour le tennis de table dans trois squares de la ville.

## TRAVAILLEURS HONORES

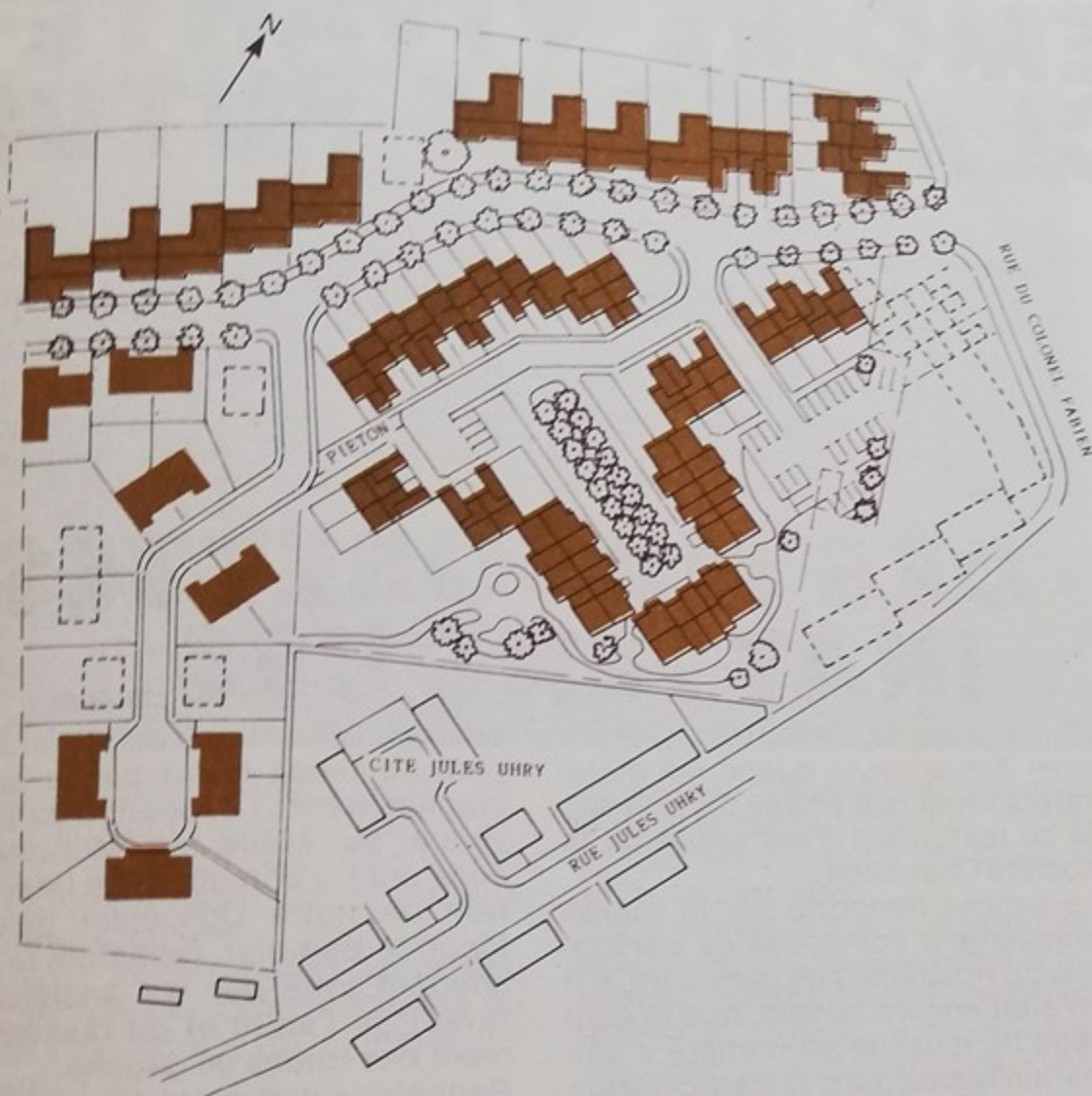


Le 20 mai 1981, au cours d'une réunion sympathique, Robert Trin a eu le plaisir de remercier et de récompenser pour leur compétence et leur dévouement pour le bien du service public, plusieurs personnes ayant appartenu ou appartenant encore à notre Collectivité. Le Maire de Montataire a remis à :

- Mme Boulais, la médaille de vermeil d'honneur départementale et communale pour 35 ans d'activité ;
- Mme Toro, et MM. Biette, Coulon, Gilles, Kismoun, Lhomme, la médaille d'argent départementale et communale pour 25 ans d'activité.



## LE LOTISSEMENT COMMUNAL DU BRAY... ENFIN !



La Municipalité attendait depuis le mois de novembre 1979 l'arrêté de Déclaration d'Utilité publique lui permettant d'acquérir les terrains. La Commission départementale des Opérations immobilières a donné son feu vert le 10 septembre dernier.

Le Plan masse reproduit ci-contre a été «figé» le 2 septembre 1981 par l'architecte Conseil Départemental. La procédure de permis de construire est maintenant engagée.

### HARMONIE MUNICIPALE



Du programme retenu pour l'année 1981 et comptant 15 exécutions «officielles» en des lieux et des occasions différentes, deux sorties restent prévues «au calendrier».  
MERCREDI 11 NOVEMBRE : VICTOIRE de 14/18 : 9 h à Cires les Mello et 10 h 30 à Montataire.  
DIMANCHE 22 NOVEMBRE  
SAINTE CECILE : Concert à 10 h 30 à Montataire.

### GARDER VOTRE VILLE PROPRE !

Dans l'effort mené dans notre Ville pour la propreté des rues, il faut aussi prendre en compte le travail remarquable accompli par les employés municipaux attachés à ce service.

Que des moyens appréciables aient été mis en oeuvre pour ce faire, rien de plus normal, de même que l'importance accordée à des inves-



tissements plus conséquents envisageables suivant nos futures disponibilités budgétaires. Mais, dans l'immédiat, il nous semble important de rappeler, ici, une fois de plus, que la propreté de votre Ville ne saurait être seulement l'affaire de quelques «spécialistes» dévolus à cette tâche, mais bien plutôt celle de tous les habitants de Montataire.



## 3<sup>EME</sup>. AGE UNE MEMOIRE VIVANTE POUR ECLAIRER LE FUTUR

En ces jours nouveaux où notre pays connaît une situation politique inédite pouvant donner aux forces vives de la Nation la possibilité de traduire leur volonté de changement d'une société marquée par une profonde injustice, pouvons-nous oublier tout ce qui est dû à nos aînés ?

Tenez, écoutez cet «ancien» qui nous écrivait il y a peu de temps encore :

«Un ancien ayant chanté tout l'été se trouva fort dépourvu quand le mal fut venu il alla crier misère chez Barre notre bon père pour demander quelque secours face à l'inflation en cours mais Barre n'est pas prêteur c'est là son moindre défaut que faisiez-vous face à ces maux dit-il au demandeur je dansais ne vous déplaie vous dansiez, j'en suis fort aise à plus de soixante ans c'est indécent eh bien, mourez maintenant».

Comme cet homme, tous nos anciens ont usé leurs forces à promouvoir une vie nouvelle qui soit favorable aux travailleurs considérés comme les principaux producteurs des richesses nationales. Plus que leur porter «assistance», aussi nécessaire que ce soit, ce que notre Municipalité s'efforce de

faire à leur intention c'est d'obtenir qu'ils soient enfin considérés comme une composante à part entière de la population de Montataire.

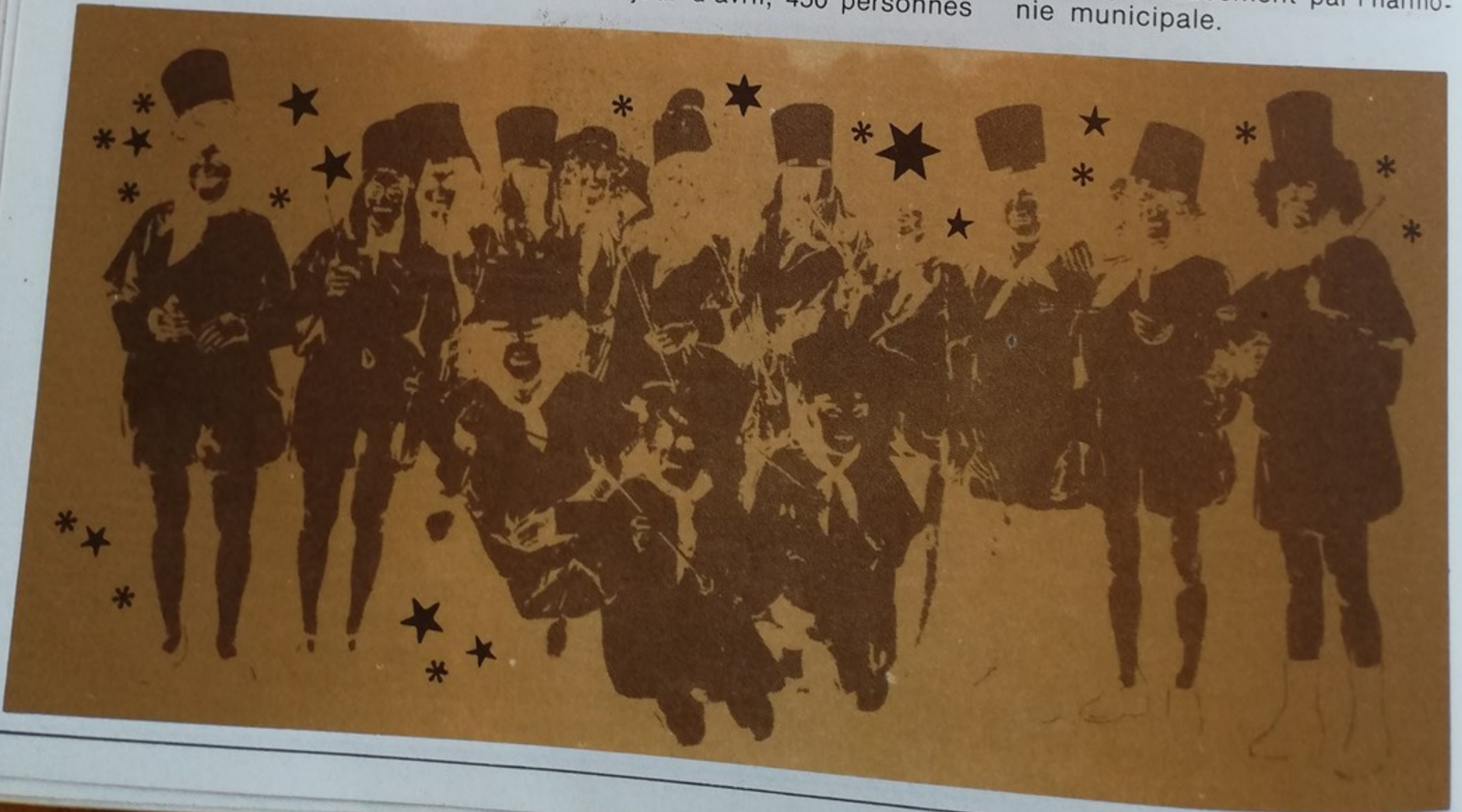
Nous ne pourrions réellement imaginer l'avenir de notre ville qu'en tenant compte des expériences accumulées par nos anciens.

## DES MAJORETTES INATTENDUES...

La surprise fut totale au repas annuel des anciens quand les majorettes firent leur entrée dans la salle du restaurant d'entreprise de la société Chausson...

Le succès remporté par la troupe uniquement composée de personnes du troisième âge démontra, s'il en était encore besoin, que le seul gage de réussite en matière d'animation réside dans la participation de chacun à l'activité du groupe. En ce jour d'avril, 450 personnes

environ étaient amicalement réunies au repas offert par la Municipalité. Après l'allocution de bienvenue du Maire de Montataire, elles ont pu entendre une intervention de notre Conseiller général Maurice Bambier, rappelant le rôle éminent joué par les anciens en faveur de l'unité et du rassemblement des forces de gauche. Rappelons que cette fête était honorée gracieusement par l'harmonie municipale.





## DES AMUSEMENTS COMME S'IL EN PLEUVAIT



Imaginez plus de trois cents anciens arrivant dans un parc d'attraction et découvrant dans la joie et la bonne humeur, des jeux d'une diversité originale...

Imaginez les arrosages surprises, déclenchés par telle balançoire ou barre fixe, soulevant l'hilarité générale.

Ajoutez à cela un temps suffisamment agréable au point de pouvoir faire du pédalo sur un étang...

et vous aurez une petite idée de la journée organisée au «Tiffany's» par le Bureau d'Aide Sociale au mois de juin dernier.

Reste encore, pour avoir une vue complète de cette sortie en région normande, à se représenter la joyeuse perturbation du trafic routier apportée par huit cars se suivant sur de petites routes de campagne, ou, autre image, une salle de

restaurant immense reprenant en chœur la chanson lancée d'abord timidement du bout d'une table par un de nos anciens.

Cette année, grâce à un effort particulier de la Municipalité qui subventionnait comme d'habitude intégralement le voyage, la modification des conditions de participation basées ordinairement uniquement sur l'âge (65 ans ou 60 ans pour les personnes en pré-retraite ou inaptes au travail) a permis à certains conjoints et conjointes n'ayant pas l'âge requis d'accompagner les partants.

Une belle sortie donc, qui aura favorisé de nombreuses rencontres et contribué à rapprocher davantage encore les élus accompagnateurs -dont le Maire de Montataire- et la population du 3<sup>e</sup> âge.

## PARTIR EN GRECE...

Plus de cinquante personnes effectueront un séjour de vacances en Grèce du 18 au 25 octobre à l'initiative de la Municipalité et du Bureau d'Aide Sociale.

Pris en charge dans leurs quartiers

de Montataire, acheminés jusqu'à Orly et transportés jusqu'à Athènes sur Cruise Air, nos partants seront hébergés dans un hôtel de tout confort à Kavouri (21 km d'Athènes).  
Sur place, plusieurs excursions leur seront proposées dont un jour de mini croisière dans les Iles. La Municipalité leur souhaite un bon voyage.

### RAPPEL D'INFORMATIONS

#### LE FOYER DU 3<sup>e</sup> AGE :

2, rue Armand Desnosse.

Il est ouvert à tous du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h.  
(Boissons et goûters y sont servis gratuitement).

Nous renouvelons notre appel aux bonnes volontés pour nous aider à en faire un centre attrayant, en prise directe avec la vie de la cité. Toutes les initiatives et les propositions d'animation seront accueillies avec plaisir. Nous n'y mettons comme condition que celle de s'efforcer d'y faire participer en premier lieu les personnes du 3<sup>e</sup> âge.

Pourquoi n'irions-nous pas vers une journée du 3<sup>e</sup> âge organisée par les intéressés eux-mêmes?

#### COLIS DE FIN D'ANNÉE :

Chaque année la municipalité organise une remise de colis de denrées alimentaires, salle de la Libération. Les inscriptions seront prochainement sollicitées par le Bureau d'Aide Sociale.

#### NAVETTE DE TRANSPORT POUR LES VISITES AU CIMETIÈRE :

Afin de permettre aux personnes du 3<sup>e</sup> âge de s'incliner sur les tombes de leurs parents et amis, la Municipalité a organisé à leur intention un ramassage gratuit en car dans les quartiers.

#### 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis de chaque mois :

Départ Magenta, puis Rue Victor Hugo jusqu'à la Résidence Hélène, avenue Guy Moquet, place de la Mairie, rue de la République, rue Henri Barbusse, rue Roger Salengro, rue Paul Vaillant Couturier, avenue Anatole France, Cimetières.

#### 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois :

Départ place de la Mairie, puis, rue de Condé, avenue de la Libération, Rond-Point Lénine, rue Lénine, rue Louis Blanc jusqu'au bout, rue Emile Zola, place de Gournay, rue de Nogent, allée des Maronniers, Cimetières.

Pas de transport le 5<sup>e</sup> vendredi.

#### SERVICE SOCIAL MUNICIPAL :

En lui rendant visite ou en téléphonant (425.73.31), Mme Ghislaine Trin vous donnera tous les renseignements nécessaires pour vos démarches administratives, l'examen de vos problèmes de ressources, l'obtention d'aides diverses ou de bons alimentaires, etc...



# PRESENCE DE L'HISTOIRE

Comme le rappelait le thème de notre XVI<sup>e</sup> Festival Art et Culture de Montataire (16 mai/7 juin 1981), pour notre ville, l'histoire ne saurait être figée, objet de contemplation à travers livres, monuments ou musées, mais chose en perpétuel devenir. Dans ce contexte, diverses cérémonies et manifestations ont marqué cette année la vie de notre ville et donné lieu à d'émouvants rappels historiques par le Maire.

## Le 19 mars 1981 : Anniversaire de la fin du conflit algérien.

Un fervent hommage a été rendu à toutes les victimes, à toutes les familles si cruellement touchées, montrant ainsi notre volonté de ne jamais dissocier le souvenir des disparus et les droits matériels et moraux des survivants. Le Maire de Montataire réaffirma «notre volonté de développer avec les peuples du monde entier des relations amicales, pacifiques et bénéfiques dans le respect de l'indépendance de chacun, et cela naturellement en premier lieu avec le peuple algérien».

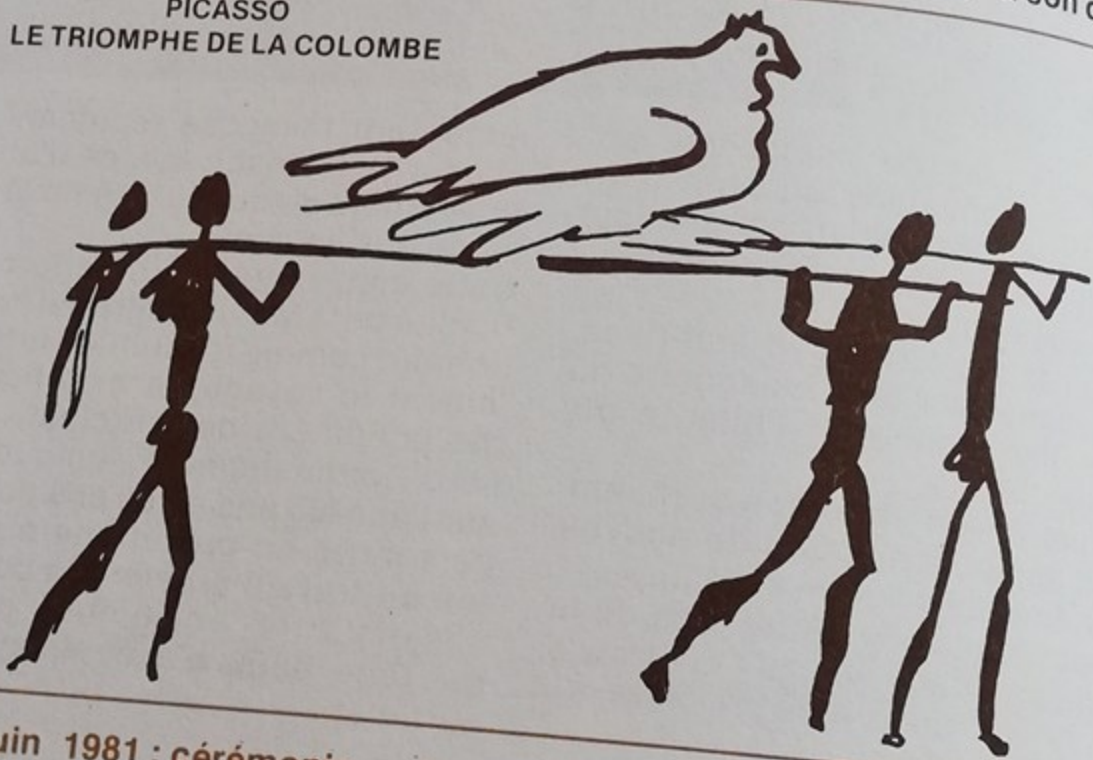
**Le 26 avril 1981 : Pour le 36<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps et la journée du souvenir de la Déportation**, après la lecture de l'appel des Déportés par Robert Trin, Ernest Biette, secrétaire départemental des Déportés et Résistants, Président de la Section locale, **dénonça la recrudescence des attentats racistes et le développement des organisations fascistes** et fustigea la passivité des Pouvoirs publics giscardiens.

**Le 8 mai 1981 : L'anniversaire de la Victoire de 1945** a été marqué par «l'inébranlable volonté du Mouvement Ancien Combattant de vaincre les forces qui voudraient effacer le souvenir des combats pour la liberté» et la réaffirmation de la nécessité de «mener l'action pour que le 8 mai devienne définitivement journée nationale fériée». Un

appel fut lancé aux Chefs d'Etats pour leur demander «d'instaurer entre eux une confiance mutuelle permettant de régler par la voie de la négociation les conflits en cours et d'arrêter la course aux armements et la vente des armes, de promouvoir un désarmement général garantissant la sécurité des Etats».

Depuis cette célébration, nous avons apprécié comme fait marquant positif du nouveau gouvernement de gauche le rétablissement du 8 mai comme journée fériée à compter de l'année 1982. Ce résultat est à verser au crédit de l'action persévérante des forces de progrès.

PICASSO  
LE TRIOMPHE DE LA COLOMBE



**Le 4 juin 1981 : cérémonie solennelle pour la commémoration de l'anniversaire de la mort de Marcel Coene, Maire de Montataire de la Libération à 1966.**

**Le 14 juillet 1981** a donné lieu à des manifestations particulièrement enthousiastes aux lendemains de la victoire des forces de gauche aux élections présidentielles et législatives. Robert Trin rappela à cette occasion ce fameux 14 juillet 1936 où «un million d'hommes et de femmes, célébrant la fête retrouvée de la République, grâce à la victoire du Front Populaire, défilaient de la Bastille à la Nation, aux chants as-

sociés de «la Marseillaise» et de «l'Internationale». Le Maire, évoquant aussi les années 1945 et 1946, où «l'Assemblée accomplit tout à la fois des réformes sociales positives et une oeuvre effective de renaissance nationale», montra la signification considérable, tant pour notre peuple que pour d'autres peuples, que représentait aujourd'hui la présence de ministres communistes dans le gouvernement de l'un des pays les plus puissants du monde capitaliste. Il attira l'attention sur la nécessité de l'action vigilante et déterminée de la classe ouvrière pour mener à son terme une entreprise qui n'en est encore qu'à son début.

**6 septembre 1981 : pour le 37<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Montataire**, Robert Trin associa dans le même souvenir les militaires et les soldats sans uniforme, les FTP et les FFI, ceux des prisons et ceux des camps de concentration, tous ceux qui ont lutté, souvent en y laissant leur vie, pour que la France vive libre. Un lien fut fait entre ce combat pour les libertés, le progrès, la démocratie et la paix, et celui d'aujourd'hui, allant dans le même sens, à poursuivre dans des conditions heureusement fort différentes. **Un appel à l'action pour que cesse la construction de la bombe à neutrons fut lancé en ce jour anniversaire.**

60, RU



## ORGA BURO

EQUIPEMENT DE BUREAUX  
ARTICLES CADEAUX  
FOURNITURES  
MACHINES

34, rue Jules Juillet  
60106 CREIL  
Tél. (4) 455.41.60  
magasin ouvert  
du lundi  
au samedi inclus

## THEVENOT & Cie

60340 ST LEU D'ESSERENT  
Tél. (4) 456.61.67

PRODUITS EN BETON POUR L'AMENAGEMENT  
DE VOTRE JARDIN ET DE VOTRE MAISON

Bancs - Bordures - Dallage décoratif - Dalles gazon  
Jardinières - Murets - Pavés - Tuyaux - Clôtures - Etc...

SABLE - GRAVILLONS - CAILLOUX - ETC...

VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS



CONNAISSEZ-VOUS  
LES NOUVEAUTÉS DE L'ECUREUIL ?

- L'Assurance sur compte
- Le Plan neuf
- Les compartiments de sûreté  
loués à des prix modiques

Venez à notre nouvelle agence  
65, bis rue J. Jaurès. 60160 MONTATAIRE Tél. 425.73.70



## PARFUMERIE NOEL

25, Rue de la République  
60160 MONTATAIRE  
Tél. 425.02.69

NOUVELLE EAU DE TOILETTE .HOMME DAME

## RAPID' PLAN SA.

LE SEUL SPECIALISTE  
DE FOURNITURES DE BUREAUX D'ETUDES  
TIRAGES DE PLANS - DUPLICATION  
OFFSET...

... de votre région

8, 10 rue de Condé  
60160 MONTATAIRE  
TEL. 425.47.30

## Lucette Fleurs



INTERFLORA

24, rue de la République  
60 160 MONTATAIRE  
Tél. 425.64.61



## CRÉDIT AGRICOLE

**Le bon sens près de chez vous.**

OUVERT TOUS LES JOURS  
DU MARDI AU SAMEDI

4, place Auguste Génie  
60160 MONTATAIRE

VOYAGE CONSEIL. Lic. A.676

# Moiseleur

## PEPINIERES ET PAYSAGES

44, RUE ARISTIDE BRIAND  
VILLERS-SAINT-PAUL 60870 RIEUX  
TEL. (4) 471.08.01



## A L'AFFICHE DU SERVICE CULTUREL MUNICIPAL

Comme nous vous l'avons signalé en page 10, le Service Culturel Municipal développe en permanence une activité importante et multiple en direction de l'enfance. Outre les informations concernant chacun des spectacles présentés,

et régulièrement diffusées par la Ville à votre domicile, une documentation spécifique peut vous être fournie sur le fonctionnement des ateliers sur simple demande de votre part. Le programme que nous reprodui-

sons ici est, lui, édité à l'intention de tout public. Nous espérons que le choix des thèmes et des œuvres retenus par notre Service Culturel Municipal satisfera au mieux vos exigences.

### 4ème EXPOSITION MYCOLOGIQUE

(en collaboration avec l'Association Mycologique de Montataire)

Organisée régulièrement à la même époque depuis quatre ans, l'exposition mycologique a rencontré un intérêt grandissant auprès de la population.

La récolte, l'identification, la présentation, ont attiré un public nombreux.

Les enfants des écoles, eux, sont chaque fois étonnés de découvrir l'existence d'une si grande variété de champignons dans leur région.



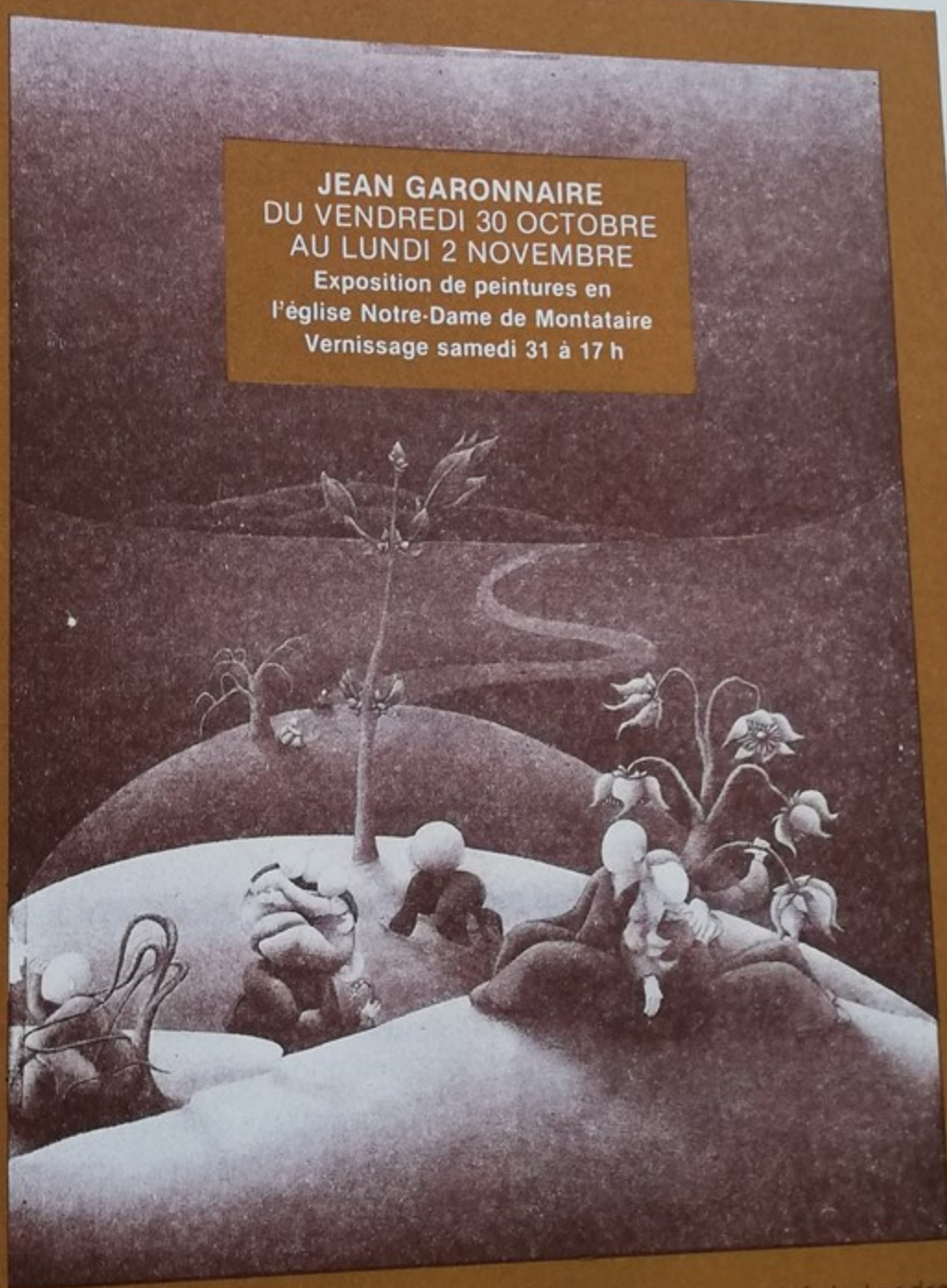
Quand reconnue, la dangereuse et célèbre amanite phalloïde inspire moins de crainte tout en incitant à redoubler de prudence à son égard, qui s'en plaindra ?

### BALLETS MOÏSSEIEV

PARIS, PALAIS DES CONGRES.  
SORTIE EN CAR ORGANISEE PAR LE  
S.C.M. LE 24 NOVEMBRE.

Pour les renseignements ou les inscriptions, adressez-vous au Service culturel, Mairie annexe, 104, rue Jean Jaurès.

**ATTENTION :**  
NOUS VOUS RAPPELONS QUE  
DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE  
LA SALLE DU CINEMA «PALACE»  
SERA FERMEE POUR RAISON DE  
TRAVAUX DE RENOVATION



**JEAN GARONNAIRE**  
DU VENDREDI 30 OCTOBRE  
AU LUNDI 2 NOVEMBRE  
Exposition de peintures en  
l'église Notre-Dame de Montataire  
Vernissage samedi 31 à 17 h

Jean Garonnaire est un grand enfant émerveillé, habité de tendresse et de nostalgie. Pierrot Lunaire amoureux d'une brume de soleil qu'il pétrit pour en faire la pâte de ses toiles, il avance d'œuvre en œuvre à travers un monde qui est peut-être à la fois un paradis perdu et une grande espérance. Il porte avec lui son silence fait de mille et une musiques subtiles, il est de notre temps et de tous les temps : classique et moderne au sens où l'était Pieter Breughel dont il a l'âme rayonnante et l'humanité.

Bernard CLAVEL





## CONCERT PUPITRE 14

dans le cadre du  
Festival Populaire  
de Picardie

Cet ensemble de solistes de la Région Picarde qui connaît aujourd'hui une audience nationale bien méritée interprétera pour le public montatairien les œuvres suivantes :

- Fantaisie en fa mineur - KV 594 pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson de W.A. Mozart
- Trio-Opus 16 pour flûte, alto et guitare de J. Kreutzer
- Variations sur un thème du Don Juan de Mozart pour Hautbois, clarinette et basson de L. V. Beethoven
- Sérénade-Opus 105 n° 1 pour flûte et guitare de F. Carulli
- Quintette pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson de F. Dassi.

**SAMEDI 31 OCTOBRE**

en l'église Notre-Dame de Montataire

PRIX DES PLACES : 20 FRANCS.

## CONTES POUR ENFANTS PAS SAGES

APREMONT MUSITHEA  
(Textes de Jacques Prévert)

**J**acques Prévert : une poésie qui éclate, une poésie simple, dramatique à chaque mot, musicale à chaque phrase...

**Le spectacle :** « dans notre spectacle, pas de comédien récitant un texte dans un rond de lumière blanche, les poèmes sont bougés, joués, chantés, imaginés, la musique y est actrice. De la guitare acoustique en passant par la flûte, les percussions pour aboutir à la fanfare, elle soutient le spectacle de bout en bout ».

**« Quatre petits décors en soie peinte qu'on tourne comme les pages d'un livre... la chaleur des poèmes... la couleur des mots... »**

**« Le montage proposé contient des textes tirés d'Histoires et de Paroles, il se présente comme une imagerie constante, proche de la comédie musicale. »**

**MERCREDI 4 NOVEMBRE**

PRIX DES PLACES : 5 FRANCS

## VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU

MILOS FORMAN

(CINEMA)

Enfin, dans votre ville, projeté dans la salle rénovée du Cinéma Palace, le film qui fait salle comble à chaque projection depuis sa sortie en... mars 1975 !

Par le biais d'une intrigue menée en hôpital psychiatrique, l'auteur Milos Forman, nous entraîne dans une réflexion approfondie sur la santé mentale, les tabous de la société à son égard et la répression exercée sur ceux qui tentent de remettre en question une institution par trop rigide.

Jack Nicholson, réussissant un rôle de composition admirable, met tout son talent d'acteur au service du héros de l'histoire et attire d'emblée la sympathie du public. C'est un film que nous vous recommandons chaudement de voir.

**SAMEDI 12 DÉCEMBRE**

15 h - 21 h Cinéma Palace

PRIX DES PLACES : 12 FRANCS.

## IRLANDE



le cadre de sa programmation le Service Culturel envisage présenter une information sur la

lutte courageuse menée par les Républicains irlandais depuis de si longues années.

La mort à 27 ans du gréviste de la faim Bobby Sands, le 5 mai 1981 a marqué un véritable tournant dans la résistance au colonialisme britannique.

Depuis cette date, neuf autres héros se sont sacrifiés pour la liberté de leur pays :

Le 12 mai 1981 : Francis HUGUES (27 ans),

Le 21 mai 1981 : Raymond McCreesh (24 ans)

Le 22 mai 1981 : Patsy O'HARA (24 ans)

Le 8 juillet 1981 : Joe McDonnell (30 ans)

Le 13 juillet 1981 : Martin HURSON (26 ans)

Le 1<sup>er</sup> août 1981 : Kevin LYNCH (25 ans)

Le 2 août 1981 : Kirian DOHERTY (25 ans)

Le 8 août 1981 : Tom Mc ILWEE

Le 20 août 1981 : Michaël DEVINE (27 ans).

En leur mémoire, et pour sauver leurs camarades encore emprisonnés, fidèle aux traditions d'humanisme et de solidarité de votre Municipalité, votre Service Culturel se doit de vous présenter un témoignage sur l'Irlande en lutte.



# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Pompiers de Montataire	425.58.87
Pompiers de Creil	18

## POLICE

Commissariat de police de Montataire	425.57.47
Commissariat de Creil	425.17.17
Gendarmerie de Montataire	425.57.14
Police Secours	17

## TAXIS

GAZET	425.12.56
LEGAY	425.58.11
MOTTE	425.08.21
ROMAIN	425.36.29
Borne d'appel	425.51.45

## SERVICE DES EAUX

Lyonnaise des Eaux et de l'éclairage	
Rue Buhl, Creil	425.25.22

## ELECTRICITE

Régie Communale de Montataire	
1, rue R. Rolland Montataire	425.57.38

## GAZ DE FRANCE

56, rue J. Jaurès, Creil	455.00.42
--------------------------	-----------

## AMBULANCES

Ambulances de Montataire	425.79.71
--------------------------	-----------

## MATERNITES

Creil	
Centre hospitalier	425.76.90
Senlis	453.01.71

## HÔPITAUX

Creil	
Centre hospitalier	425.76.90
Hôpital privé	425.00.67
Senlis	453.01.71
Beauvais	445.04.94
Clermont	
Hôpital général	450.04.28
Hôpital psychiatrique	450.08.60
Compiègne	420.99.20
Chantilly	457.31.40

## INFIRMIERS

Mme Claudie BULLIARD	
6, rue V. Hugo, Thiverny	425.78.78
Mme HEURTEUR-MONVOISIN	
73, rue J. Jaurès	425.73.59

M. LESAGE	
84, rue A. France	425.27.10
M. Guy SALMONA	
82, rue V. Hugo	
Tour B. Résidence Hélène	424.21.23

## DOCTEURS

ARTIGUES et AGUT	
3, rue Vaillant Couturier	425.32.03
AZOULAY et CHAPTINEL	
Radiologues	
86, rue J. Jaurès	425.45.88
BENEGMOS	
86 bis, rue J. Jaurès	425.14.24
COHEN	
86 bis, rue J. Jaurès	425.14.24
HANNOUN	
31, rue R. Salengro	425.60.46
KESSLER	
4, rue de Condé	425.44.48
LEVY	
86 bis, rue J. Jaurès	425.14.24
SALMONA	
86 bis, rue J. Jaurès	425.14.24

## DENTISTES

DHALLU-GEFFROY	
56, rue de la République	425.57.93
LANGLOIS	
82, rue V. Hugo	425.53.75
POLYCLINIQUE	
Rue A. Desnosse	425.77.58

## PHARMACIENS

C. BOURRACHOT	
62, rue de la République	425.52.68
DAO	
Centre Commercial des Martinets	425.21.24
FOUCHER	
96, rue J. Jaurès	425.43.52
LAFONT	
162, rue J. Jaurès	425.05.63

## TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS

Les pharmaciens sont fermés le dimanche, à l'exception des pharmacies de garde.

**CHAQUE SOIR**, trois officines sont de garde de 19 h à 22 h, pour les communes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul. La pharmacie la plus proche de Montataire est indiquée en vitrine.

**APRES 22 HEURES**, seul le Commissariat de Police peut indiquer l'officine de garde de nuit, pour les quatre communes.

## CONTRÔLEUR DES IMPÔTS

Le dernier vendredi du mois, à la Mairie (sous-sol), de 14 h à 16 h.

## RETRAITES COMPLEMENTAIRES

Le C.I.C.A.S. peut vous aider à constituer vos dossiers pour vos retraites complémentaires et met à votre disposition un service de renseignements.

**Permanence** : sous-sol B. de la Mairie, le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, de 14 h à 16 h.

## SECURITE SOCIALE :

Depuis le 8 Octobre, l'ancienne permanence du Centre Marcel Cachin est remplacée par celle tenue dans un camion itinérant tous les jeudis matins, Place du Marché devant la Mairie, de 8 h 15 à 11 h 30.

Vos divers dossiers (maladie - accidents de travail - etc...) y sont réceptionnés. Vous pouvez y demander tous les renseignements qui vous sont nécessaires ou y déposer vos réclamations.

Des réponses immédiates vous seront données grâce à un radio-téléphone en liaison directe avec le Centre de Creil.

## PERMANENCES DES ELUS

Monsieur Robert TRIN, Maire tous les jours de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.

Messieurs et Mesdames les Adjointes et Conseillers : sur rendez-vous.

Permanences de Mmes et MM. les Adjointes au Maire : Bureau des Adjointes (sous-sol de la mairie).

### M. BESSON

Le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 11 à 12 h

### M. BROCHOT

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10 h 30 à 18 h 30

### Mme CLAUDX

Le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 17 h 30 à 18 h 30.

### M. COUALLIER

Le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 17 h 15 à 18 h 30

### M. GAMBIER

Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 17 h 15 à 19 h 00

### M. HACHE

Le 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 17 à 19 h

### M. LARTIGUE

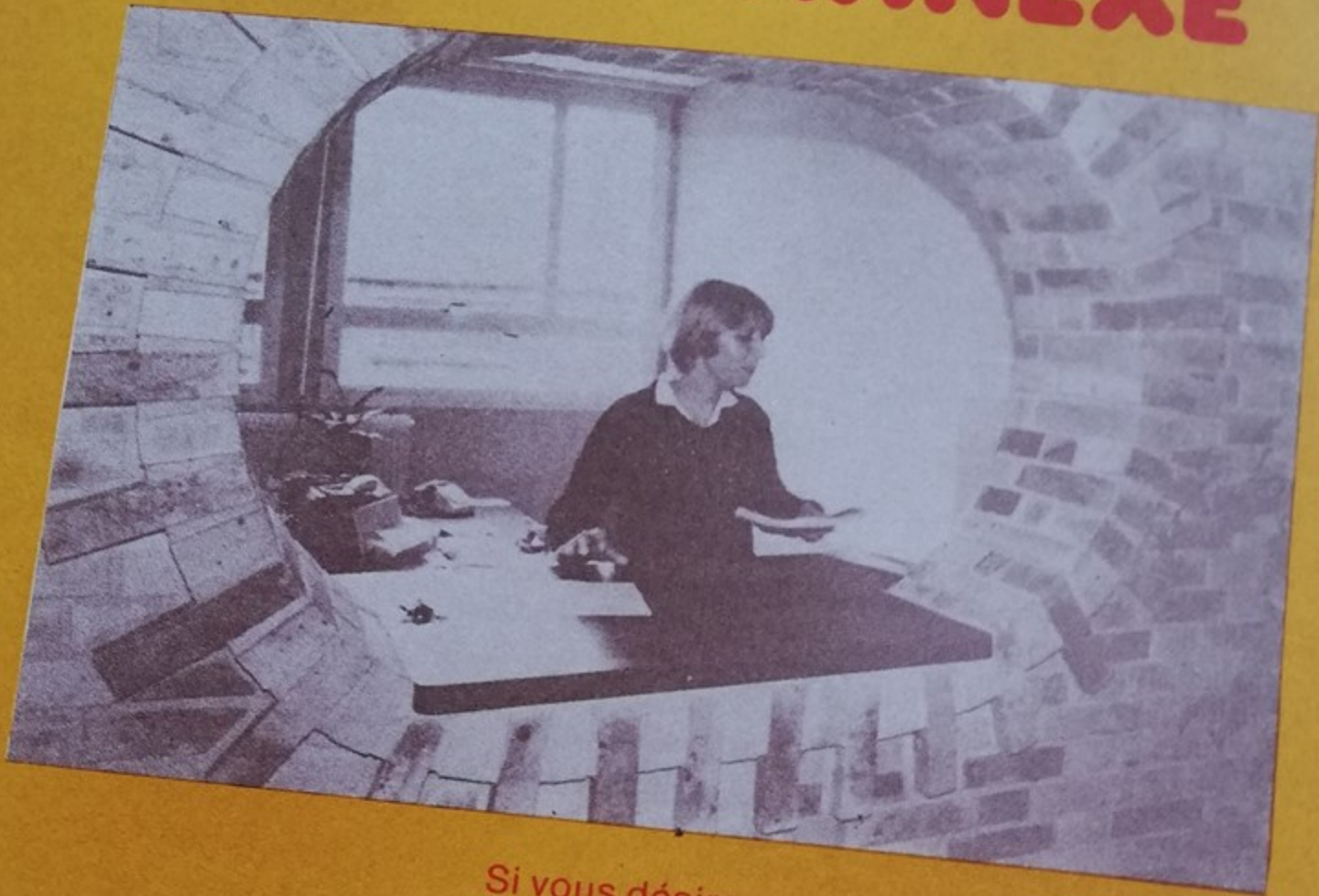
Le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 17 h 15 à 19 h

### Mme LENNE

Le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 15 h à 16 h 30.



**VILLE  
DE  
MONTATAIRE**  
**MAIRIE ANNEXE**



Si vous désirez  
pratiquer un sport  
orienter vos enfants  
vers une activité sportive,

Si vous voulez  
connaître un programme d'activité culturelle  
ou connaître  
les modalités de participation  
à un atelier de création,

Si vous avez besoin  
de renseignements ou d'inscriptions  
concernant le Service scolaire,

Si vous avez recours  
au Service comptabilité,  
nous vous invitons  
à vous adresser à la

**MAIRIE Annexe**  
**104 Rue Jean Jaurès**  
**Tél. 425.57.07**  
heures d'ouverture :  
8 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 30